



LAVO Inc.
11900 Boul. Saint-Jean Baptiste
Montréal, QC, H1C 2J3
CANADA
1-800-361-6898

PRODUIT: LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine

CODE: LP F20-0004

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT..... LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine
 CODE(S) DE PRODUIT..... LP F20-0004
 UTILISATION RECOMMANDÉE..... Détergent liquide pour vaisselle. Savon pour les mains. Usage domestique.
 FAMILLE CHIMIQUE..... Mélange.
 RÉFÉRENCE DU FABRICANT..... LAVO Inc.
 11900 Boul. Saint-Jean-Baptiste
 Montréal, QC, H1C 2J3
 CANADA
 1-800-361-6898
 NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES :..... CANUTEC 24 heures sur 24 nombre : 613-996-6666.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



MOT INDICATEUR..... ATTENTION.
 GHS CLASSIFICATION :..... Irritation oculaire Catégorie 2. Corrosion/Irritation cutanée, Catégorie 2. Toxicité aquatique aiguë Catégorie 2.
 MENTIONS DE DANGER..... H320 Provoque une irritation des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. H402 Nocif pour la vie aquatique.
 CONSEILS DE PRUDENCE..... P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P281 Utiliser de l'équipement de protection individuelle tel que requis. P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P301+P310 En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P302+P352 Si contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 SI CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. P333+P313 Si l'irritation cutanée ou une éruption cutanée survient : obtenir des conseils/soins médicaux. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. P501 Éliminer le contenu/récipient à une installation approuvée d'élimination des déchets.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | # CAS | Wt. % |
|--------------------------------|------------|----------|
| Acide alkyl benzene sulfonique | 68584-22-5 | 8.0-10.0 |
| Triethanolamine | 102-71-6 | 4.5-5.5 |
| Sodium laureth sulfate | 68585-34-2 | 3.0-4.0 |
| Cocamido propyl betaïne | 70851-08-0 | 2.0-3.0 |
| Acide lactique | 79-33-4 | 1.3-1.7 |
| Soyamide DEA | 70851-07-9 | 1.3-1.7 |
| Éthanol | 64-17-5 | 1.0-1.5 |
| Diethanolamine | 111-42-2 | 0,8-1,0 |

SECTION 04: PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION..... Yeux, Peau, Ingestion .
 CONTACT OCULAIRE..... Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Vérifier si présence de lentilles de contact. Enlever les lentilles si facile à faire. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

PRODUIT: LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine

CODE: LP F20-0004

SECTION 04: PREMIERS SOINS

| | |
|---------------------------------------|---|
| CONTACT CUTANE..... | Laver la zone touchée avec une grande quantité d'eau. Obtenir l'attention médicale si l'irritation se développe ou persiste. |
| INHALATION..... | Demander une assistance médicale. Si des symptômes se développent déplacer la victime à l'air frais. |
| INGESTION..... | Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir, ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. |
| SYMPTÔMES/EFFETS IMMÉDIATS | |
| Yeux :..... | Peut irriter les yeux. |
| Ingestion :..... | Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou vomissements. |
| Inhalation :..... | Peut irriter les voies respiratoires. |
| Peau:..... | Peut irriter la peau. |
| SYMPTÔMES/EFFETS DIFFÉRÉS..... | Un contact prolongé ou répété peut causer l'assèchement, fissuration et dégraissage de la peau. |
| CONSEILS GÉNÉRAUX :..... | Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin. |

SECTION 05: INTERVENTION EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ..... | Substance ininflammable. |
| EXTINCTION APPROPRIÉE..... | Utiliser le produit approprié d'extinction d'incendie pour les matériaux environnants. |
| EXTINCTION INAPPROPRIÉE..... | Aucune connue. |
| ÉQUIPEMENTS D'INTERVENTION EN CAS D'INCENDIE | Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil respiratoire autonome en mode de pression positive. |
| PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX | Peuvent comprendre et ne se limitent pas à: Oxydes de carbone. |
| RISQUES D'EXPLOSION : | |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques:.. | Aucune information disponible. |
| Sensibilité aux chocs :..... | Aucune information disponible. |

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL ^

| | |
|---|---|
| PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :..... | Restreindre l'accès de la zone jusqu'à l'achèvement du nettoyage. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Toutes personnes traitant le nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris les appareils respiratoires autonomes libre. Ne touchez pas les contenants endommagés ou la substance déversée sans porter des vêtements protecteurs appropriés. |
| PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTAL:..... | Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une ventilation adéquate. Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable. Empêcher de nouvelles fuites ou des déversements s'il est sécuritaire de le faire. |
| MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE | Arrêter la fuite, si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et absorber le liquide répandu avec un matériel absorbant inerte, non combustible (par exemple du sable), puis placez le matériel contaminé dans un récipient pour élimination ultérieure. Rincer à l'eau. Ne pas vidanger dans les eaux de surface ou d'égouts. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes selon les besoins. Les petits déversements peuvent être absorbés avec de l'absorbant inerte et placés dans des contenants avec couvercle et identifiés. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour obtenir des conseils. Ne jamais retourner les déversements dans des contenants originaux pour réutilisation.. |

SECTION 07: ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

| | |
|---------------------------------------|--|
| PROCÉDURES DE MANUTENTION..... | Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. Evitez tous contacts avec les yeux, la peau ou sur les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant bien fermé. |
| CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... | Tenir hors de portée des enfants. Toujours garder les contenants fermés hermétiquement. |
| TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE..... | Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. 5-30°C. Éviter le gel. |

SECTION 08: PRÉVENTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

| INGRÉDIENTS | TWA | ACGIH TLV STEL | PEL | OSHA PEL STEL | REL | NIOSH |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Acide alkyl benzene sulfonique | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| Triethanolamine | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |

PRODUIT: LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine

CODE: LP F20-0004

SECTION 08: PRÉVENTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

| INGRÉDIENTS | TWA | ACGIH TLV STEL | OSHA PEL STEL | REL | NIOSH |
|---------------------------------|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Sodium laureth sulfate | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| Cocamido propyl betaïne | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| Acide lactique | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| Soyamide DEA | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| Éthanol | 1000ppm | 1000ppm | Aucune information | Aucune information | 1000ppm |
| Diethanolamine | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information | Aucune information |
| ACGIH TLV: | American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit value. | | | | |
| OSHA PEL: | Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits. | | | | |
| NIOSH IDLH: | Immediately Dangerous to Life or Health. | | | | |
| CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE..... | Ventilation générale. | | | | |
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Lors d'utilisation ne pas manger ni boire. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. | | | | |
| D'HYGIÈNE : | | | | | |
| PROTECTION INDIVIDUELLE:..... | Tel que requis par l'employeur. Habit complet protégeant contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être choisi selon la concentration et la quantité de la substance dangereuse présente à l'espace de travail. | | | | |
| Yeux / visage protection :..... | Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection. | | | | |
| Protection des mains :..... | Porter des gants de protection. Inspecter les gants avant utilisation. | | | | |
| Protection respiratoire :..... | Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis. | | | | |

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--------------------------------|
| APPARENCE..... | Liquide visqueux. |
| COULEUR..... | Mélange coloré. |
| ODEUR..... | Parfumé . |
| SEUIL OLFACTIF (ppm)..... | Aucune information disponible. |
| pH..... | 3,5-4,5. |
| DENSITÉ..... | 1.01-1.05. |
| % SOLIDE..... | 22-23. |
| POINT DE CONGÉLATION (°C)..... | Aucune information disponible. |
| POINT D'ÉBULLITION (°C)..... | Aucune information disponible. |
| POINT D'ÉCLAIR (°C), Méthode..... | Aucune information disponible. |
| TAUX D'ÉVAPORATION..... | Aucune information disponible. |
| PRESSION DE VAPEUR (mm de Hg)..... | Aucune information disponible. |
| DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)..... | Aucune information disponible. |
| SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% en poids)..... | Soluble dans l'eau. |
| COEFFICIENT DE RÉPARTITION | Aucune information disponible. |
| EAU/HUILE | |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)..... | Aucune information disponible. |
| TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION..... | Aucune information disponible. |
| INDICE DE RÉFRACTION..... | 22-23. |
| VISCOSITÉ..... | 1000-1400 cps. |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---------------------------------|--|
| STABILITÉ CHIMIQUE..... | Stable dans les conditions d'entreposage et de manutention recommandées. |
| RÉACTIVITÉ..... | Aucune connue. |
| POLYMÉRISATION DANGEREUSE..... | Polymérisation dangereuse ne se produit pas. |
| CONDITIONS À ÉVITER..... | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| INCOMPATIBILITÉ..... | Matières comburantes;. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION | Peuvent comprendre et ne se limitent pas à :. Oxydes de carbone. |
| DANGEREUX | |

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|--------------------------------|--------------------|---|
| Acide alkyl benzene sulfonique | Aucune information | Oral 500-2000mg/kg Rat;Cutané>2000mg/kg Lapin |
| Triethanolamine | Aucune information | Oral 2200mg/kg Rat;Cutané 18000mg/kg Lapin |
| Sodium laureth sulfate | Aucune information | Oral>2000mg/kg Rat;Cutané>2000mg/kg Lapin |

PRODUIT: LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine

CODE: LP F20-0004

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|--|---|
| Cocamido propyl betaïne | Aucune information | Oral 5000mg/kg Rat; Cutané 2000mg/kg Lapin |
| Acide lactique | Aucune information | Oral 3730mg/kg Rat; Cuané 2000mg/kg Lapin |
| Soyamide DEA | Aucune information | Oral 5000mg/kg Rat; Cutané 2000mg/kg Lapin |
| Éthanol | Inh 4hrs 31623ppm Rat | Oral 7000mg/kg Rat; Cutané 20000mg/kg Lapin |
| Diethanolamine | Aucune information | Oral 680mg/kg Rat; Cutané 8400mg/kg Lapin |
| VOIE D'EXPOSITION..... | Yeux, peau, appareil respiratoire et digestif. | |
| EFFETS POTENTIELS SUR L'HUMAIN | | |
| Contact avec les yeux..... | Peut causer une irritation des yeux. | |
| Contact avec la peau..... | Peut causer une légère irritation. | |
| par inhalation..... | Peut irriter les voies respiratoires. | |
| Ingestion..... | Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou des vomissements. | |
| EFFETS CHRONIQUES SUR L'HUMAIN..... | Non dangereux. | |
| SENSIBILISATION..... | Non dangereux. Parfum < 0,5%. | |
| ORGANES CIBLES..... | Aucune information disponible. | |
| CANCÉROGÉNÉCITÉ..... | Aucune preuve d'effets cancérogènes. | |
| Code de classification cancérogène | | |
| American Conference of Governmental | A4 - non classifiable comme un cancérogène pour l'humain. | |
| Industrial Hygienists, ACGIH | | |
| CAS:111-42-2 Diethanolamine..... | Diethanolamine: US ACGIH a confirmé la cancérogénicité chez les animaux avec pertinence inconnu aux humains. | |
| CAS:64-17-5 Ethanol..... | L'éthanol, US ACGIH a confirmé la cancérogénicité chez les animaux avec pertinence inconnu aux humains. | |
| International Agency for Research on Cancer, IARC | | |
| CAS:111-42-2 Diethanolamine..... | 3 -Groupe 3:Non classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. | |
| Diethanolamine: Potentiel de contribution importante à l'exposition globale par voie cutanée. | | |
| ACTION MUTAGÈNE..... | Aucune information disponible. | |
| EFFETS SUR LA REPRODUCTION..... | Aucune information disponible. | |
| TÉRATOGENÉCITÉ..... | Aucune information disponible. | |
| TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS | Aucune information disponible. | |
| ORGANES CIBLES - Exposition unique | | |
| TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS | Aucune information disponible. | |
| ORGANES CIBLES - Exposition répétée | | |
| DANGER PAR ASPIRATION..... | Aucune information disponible. | |
| SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION | Un contact prolongé ou répété peut causer l'assèchement, la fissuration et le dessèchement de la peau. | |
| PRODUITS SYNERGIQUES..... | Aucune information disponible. | |

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| MOBILITÉ DANS LE SOL..... | Aucune information disponible. |
| BIODÉGRADABILITÉ..... | Présumé biodégradable. |
| BIOACCUMULATION..... | Aucune information disponible. |
| AUTRES EFFETS NOCIFS | |

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT

| | |
|-------------------------------|--|
| ÉLIMINATION DES DÉCHETS | La mise au rebut de ce produit doit être effectuée dans un site d'enfouissement sanitaire approuvé ou dans une fonderie conformément à la réglementation provinciale et/ou fédérale. |
|-------------------------------|--|

SECTION 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

| | |
|---|--|
| Liste intérieure des Substances, LIS..... | Tous les composants de ce produit sont soit sur la Liste Intérieure des Substances, la Liste Extérieure des Substances ou exempts. |
| CLASSIFICATION TMD..... | Non réglementé. |
| DOT US: Department of Transport US..... | Non réglementé. |
| IMDG : International Maritime Dangerous Goods. | Non réglementé. |
| IATA: International Air Transportation Association. | Non réglementé. |

PRODUIT: LA PARISIENNE, Antibactérien, Grenade Tangerine

CODE: LP F20-0004

SECTION 15: INFORMATION RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION

CLASSIFICATION DU SIMDUT..... Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

F20-0004

DÉSISTEMENT:..... Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont pour considération et guide d'orientation lorsqu'il y a exposition à ce produit. Expressément, Lavo inc. décline toute garantie expresse ou implicite, à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage causé par les données ci-dessus. Les utilisateurs du produit doivent faire leurs propres tests pour établir l'applicabilité de l'information pour un usage spécifique du produit. Les données de la fiche signalétique ne s'appliquent pas pour utilisation avec n'importe quel autre produit ou à tout autre procédé.

PRÉPARÉE PAR : Affaires Réglementaires

DATE DE PRÉPARATION..... MAR 22/2016